

**COMMUNE DE RENCUREL (ISERE)**  
**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 1 AOUT 2018**

Présents au début de la séance : MM. Michel EYMARD, Christian STANZER, Patrick PILARSKI, Cécile BRAIDA, Michel FOURRIER, Jérôme ZANELLA.

Excusé : Fabrice RENCUREL, Yves MAUSSERT

Secrétaires de séance : M. Patrick PILARSKI et Mme Mylène BORRELLI.

Procuration : Yves Maussert donne procuration à Christian Stanzer  
Fabrice Rencurel donne procuration à Michel Fourier

Constatant que le quorum est atteint, Monsieur le Maire, déclare la séance ouverte.

**1. Restaurant scolaire**

Depuis le dernier conseil municipal du 11 juillet, nous avons plus d'informations.

1<sup>er</sup> solution : avec la cuisine centrale de Chatte, en liaison froide.

2<sup>ème</sup> solution : avec la Matrassière à St Julien-en-Vercors, en liaison chaude.

Concernant la solution en liaison froide proposée par la cuisine du Collège de Chatte le coût des matériels à acquérir rapporté au nombre de couverts prévus paraît disproportionné. Les contraintes liées à la liaison froide sont également à prendre en compte.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention proposée par la Matrassière qui précise les modalités de mise en œuvre de ce service (menus, préparation, coût, livraison...)

Le Conseil municipal à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à signer la convention avec la Matrassière pour la fourniture des repas en liaison chaude.

**2. Véhicule**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes, dans le cadre du programme TEPOS-TEPCV, subventionne l'achat de véhicules électriques. Cette subvention se cumule avec le bonus écologique. Le total peut atteindre entre 70% et 80% du montant de l'achat.

A ce jour, 2 véhicules sont proposés par l'UGAP : Zoé et Kangoo

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et des représentés décide d'acquérir un véhicule électrique et mandate monsieur le maire afin d'obtenir des devis de type utilitaire (type Kangoo). Il sollicite la Communauté de communes pour l'attribution d'une subvention.

Séance levée à 20h40

Prochain conseil :